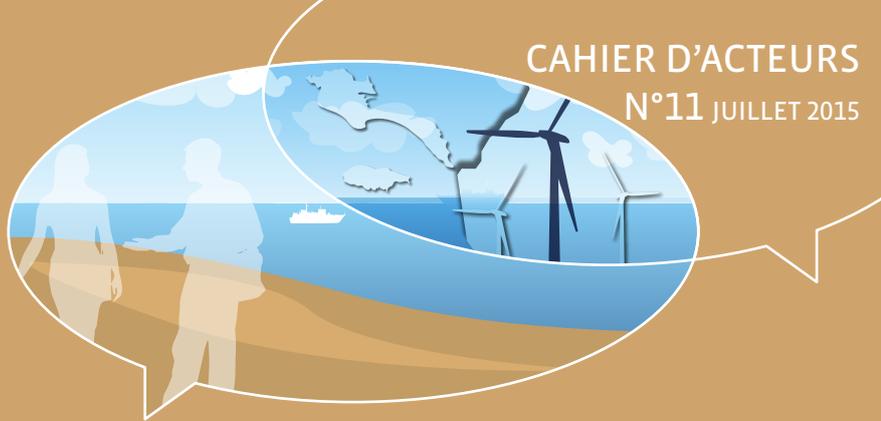


# DÉBAT PUBLIC PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES ÎLES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER

DU 02 MAI AU 7 AOÛT 2015

CAHIER D'ACTEURS

N°11 JUILLET 2015



Trait d'union entre les entreprises et les pouvoirs publics, le réseau des CCI des Pays de la Loire est constitué d'établissements publics pilotés par des dirigeants d'entreprises élus par leurs pairs. Les principales missions des CCI sont :

- Informer, former, conseiller et accompagner les entreprises dans toutes les phases de leur développement,
- Soumettre des avis et recommandations pour aménager ensemble un territoire dynamique, compétitif.

Contact :

M. Philippe JAN

Directeur du Développement des Entreprises  
et des Territoires

CCI Pays de la Loire

16 quai Ernest Renaud - CS 70515

44105 Nantes Cedex 4

[www.paysdelaloire.cci.fr](http://www.paysdelaloire.cci.fr)

## CAHIER D'ACTEURS CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DES PAYS DE LA LOIRE, DE VENDÉE ET DE NANTES SAINT-NAZAIRE

LE PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES ÎLES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER, UNE CONTRIBUTION EXEMPLAIRE POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les orientations du Schéma Régional Climat Air Energie, adopté par le Conseil Régional le 24 février 2014, visent à diviser par deux la quantité d'énergie consommée à l'horizon 2050, par quatre les émissions de gaz à effet de serre, stabiliser la consommation électrique et produire l'équivalent en volume avec des énergies renouvelables issues du territoire.

Pour sa part, la CCI des Pays de la Loire a initié une mobilisation autour de la « Troisième révolution industrielle et agricole en Pays de la Loire » (TRIA), programme porté par le réseau des trois chambres consulaires régionales (association «909»), qui vise à mobiliser l'ensemble des acteurs économiques autour des enjeux de la transition énergétique, écologique et numérique. Vecteur de compétitivité et d'emplois durables, la TRIA constitue un nouveau modèle de croissance pour des entreprises plus innovantes, collaboratives et responsables.

Le projet de parc éolien en Vendée constitue une illustration d'envergure de la mise en œuvre de ces objectifs fixés par les acteurs publics et partagés par le réseau des CCI.

# DÉBAT PUBLIC

## PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES ÎLES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER

### UNE OPPORTUNITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES ET L'EMPLOI

La région Pays de la Loire ambitionne de devenir un acteur de référence de la transition énergétique. Elle a inscrit les industries maritimes parmi ses « spécialisations intelligentes », et dans ce cadre s'est fixé l'objectif de devenir un territoire leader en matière d'EMR (énergies marines renouvelables), de la recherche à l'exploitation en passant par la production industrielle.

Les atouts du territoire sont nombreux pour y parvenir, et ce projet est de nature à apporter une contribution déterminante à l'atteinte de ces objectifs : ainsi, le groupement Eoliennes en mer Iles d'Yeu et de Noirmoutier et la société Adwen ont prévu de déployer des efforts de recherche et développement (R&D) et de stimuler l'innovation industrielle pour faire face aux défis techniques et environnementaux de l'éolien en mer et pérenniser son développement. La plupart des actions de R&D entamées par le groupement et son partenaire Adwen sont et seront réalisées en partenariat avec des universités, laboratoires, organismes de recherche (notamment l'IRT Jules Verne et EMC2) ou entreprises spécialisées de la région.

Programmé à la suite du parc éolien de Saint-Nazaire, ce projet apporte des perspectives d'exploitation prolongée des investissements réalisés collectivement sur le hub d'assemblage de Saint-Nazaire, avec les incidences positives en termes d'emploi local pour toute la période de construction du parc.

Le projet consolide ainsi l'ensemble des investissements que les acteurs publics et privés du territoire mettent en œuvre conjointement depuis 2010 pour structurer cette filière et en faire une des principales filières pourvoyeuse d'emplois dans les décennies à venir.

Le projet présente également des opportunités pour le développement de l'emploi, pour l'ensemble de la filière et pour le territoire. Même si une quantification précise est délicate, il est indéniable que le projet va générer des emplois pendant toute sa phase de développement et, de façon plus pérenne, pendant la phase d'exploitation. Une partie significative de ces emplois seraient localisés en Pays de la Loire :

- Ainsi, à ce stade des études techniques, l'hypothèse des fondations jacket est confirmée ; ce choix s'il est définitivement adopté pourrait apporter une activité significative en terme d'emploi (270 emplois directs pendant 2 ans) en Pays de la Loire si la société STX obtenait le marché.
- De même, la fabrication de la sous-station électrique pourrait être réalisée en Pays de la Loire, générant ainsi 150 emplois pendant 2 ans
- De nombreux sous-traitants locaux issus des marchés des industries navales, de l'énergie et de l'aéronautique trouveraient en ce projet une possibilité de se diversifier et/ou de consolider une diversification déjà engagée dans les énergies marines renouvelables. Certaines de ces entreprises regroupées au sein de l'association Neopolia ont d'ailleurs déjà engagés des travaux d'investigation de marchés avec le consortium et son fournisseur de turbines.
- L'assemblage des composants, pressenti sur le hub de St-Nazaire impliquerait également un volume de plusieurs centaines d'emplois pendant les 2 années de construction du parc sur le site du Grand Port Maritime Nantes St-Nazaire.



- Enfin, l'exploitation et la maintenance apporteront un volume d'emplois pérennes très significatifs sur les îles d'Yeu (70 postes) et Noirmoutier (55 postes). A l'échelle de ces territoires insulaires, ces créations d'emplois représentent une opportunité exceptionnelle de diversification et de consolidation d'activité économique par leurs effets directs et indirects. Ces emplois techniques, anticipés avec les acteurs régionaux de la formation, pourraient représenter des débouchés nouveaux pour des jeunes issus de ces territoires.

Tout au long de la construction du parc, l'impact en terme d'emplois induits sera important pour le territoire : alimentation, autres commerces de proximité, santé, logement, services (automobile, travaux, services bancaires, etc...), hébergement et restauration et dans une moindre mesure, culture et loisirs (cinémas, clubs de sport).

## UNE VOIE DE DIVERSIFICATION ET DE DYNAMISATION DE L'ÉCONOMIE DU LITTORAL VENDÉEN

Le Groupement Eoliennes en mer Iles d'Yeu et Noirmoutier a lancé l'étude « Terr'innove » à l'échelle de la Vendée afin de développer l'intégration régionale des ENR pour aboutir à un territoire à énergie positive et développer une démarche territoriale globale, innovante et durable pour valoriser les ressources énergétiques potentielles et orienter les acteurs locaux vers plus de sobriété et d'efficacité énergétique. Cette démarche s'inscrit dans un cadre national. Pour ce qui concerne la Vendée, Terr'Innove a été initiée dans le cadre du projet du parc éolien en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier et s'intègre dans la stratégie « Vendée-Energies Nouvelles » mise en oeuvre en juin 2014 dont l'objectif est que 50 % de l'énergie électrique consommée en Vendée soit produite de manière renouvelable à partir de 2025.

Des activités de tourisme, génératrice d'emplois induits, pourront se développer en relation avec le parc. Pour le site de l'île d'Yeu et de Noirmoutier par exemple, le maître d'ouvrage envisage l'accompagnement d'un acteur local (encore à définir) pour mettre en place une formule de promenade en bateau vers le futur parc éolien. Sur l'île de Noirmoutier, un projet de centre d'information sur l'éolien offshore géré par plusieurs communes de l'île est également considéré. Un autre projet de centre d'information du même type pourrait aussi voir le jour sur l'île d'Yeu en partenariat avec les acteurs locaux.

Par ailleurs, le groupement propose de réfléchir en association avec la région, les élus de l'île d'Yeu, Vendée Energie, les CCI, les centres universitaires et de recherche de la région et AREVA Stockage d'Énergie à l'opportunité d'un projet d'éco-mobilité à l'île d'Yeu par le couplage d'installations de production électrique renouvelable et d'électrolyseurs pouvant permettre la production d'hydrogène vert pour l'alimentation de véhicules électriques (voitures et bus électriques, scooters, bateaux à propulsion hybride, chariots élévateurs de ports). Cette initiative s'intègre totalement dans la stratégie régionale des CCI qui s'appuie sur la TRIA (3ème révolution industrielle et agricole), laquelle comprend un axe d'innovation important autour des problématiques de conversion et de stockage de l'énergie (notamment en s'appuyant sur la filière Hydrogène).

# DÉBAT PUBLIC PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES ÎLES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER



## LA PRISE EN COMPTE D'UNE VIGILANCE ET D'UNE TRANSPARENCE SUR LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Les parcs éoliens offshore s'insèrent dans des écosystèmes riches mais fragiles. Les impacts en mer et sur la frange littorale, pour les raccordements à terre, sont nombreux. Le maître d'ouvrage a déjà engagé une réflexion sur des mesures d'évitement, de réduction, de compensation qui seront inscrites dans l'étude d'impact environnementale. Cette réflexion doit se poursuivre, en parallèle des études, avec les parties prenantes. Cette nécessaire association des spécialistes locaux reconnus (associations environnementalistes, observatoires des activités halieutiques, études des mammifères marins ...) est prévue, au travers d'instances de concertation et de suivi.

Ainsi des garanties de vigilance et de transparence des implantations des parcs éoliens nous semblent réunies.

### En résumé

Du point de vue énergétique, ce projet est une contribution exemplaire en phase avec les objectifs régionaux de production d'énergies renouvelables sur le territoire. Le projet est également cohérent avec la vision du développement économique régional prônée par les CCI au travers du programme de la « Troisième révolution industrielle et agricole en Pays de la Loire » (TRIA).

Du point de vue économique et social, ce projet sera créateur direct de richesses et d'emplois sûrs et pérennes. Il contribue au développement d'une nouvelle filière industrielle innovante pour notre région, inscrite parmi les « spécialisations intelligentes » qui caractérisent les compétences économiques régionales dans le contexte européen. De plus, les créations d'emplois qualifiés et durables seront accompagnées d'effets positifs sur la formation et l'insertion grâce à la mise en œuvre d'actions partenariales impliquant les acteurs clés du territoire.

Du point de vue de l'économie vendéenne, le parc offre des opportunités qui rejoignent les projets locaux ambitieux de valorisation des énergies locales ainsi que des démarches exploratoires de conversion et de stockage de l'énergie. Ce projet permet de consolider et de développer des activités existantes ou nouvelles générant des emplois qualifiés sur les ports qui seront concernés directement et indirectement par la maintenance des installations.

Du point de vue environnemental, des garanties de vigilance et de transparence sont réunies.

Aussi, au regard des différents enjeux et impacts identifiés, le parc éolien en mer Ile d'Yeu et Noirmoutier représente un projet largement bénéfique pour le territoire et ses habitants, tout en contribuant au développement d'une énergie respectueuse de ses environnements naturels et humains.

Nantes, le 3 juillet 2015